

Prévenir et lutter contre les violences  
sexistes et sexuelles.



# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »



## QUI SOMMES NOUS?

Le Fonds pour les Femmes en Méditerranée: fonds féministe (2008)  
Objectif : renforcer le mouvement de femmes et féministe dans les 21 pays méditerranéens

- Collecter : des ressources pour soutenir les organisations de femmes/féministes
- Financer : flexible, pérenne, du projet et du fonctionnement
- Accompagner: les nouvelles générations de femmes activistes
- Construire : des ponts entre les organisations et renforcer les réseaux
- Plaider : plus de ressources financières pour les organisations (Institutions et bailleurs privés)

# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »



## C'EST QUOI « SEE CHANGE »

- Fait partie du programme CERV (Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs) de l'Union européenne.
- Comporte 4 volets, dont volet DAPHNE pour
  - prévenir et lutter contre toutes les formes de violence à l'encontre des femmes, des enfants, des jeunes et des autres groupes à risque,
  - soutenir et protéger toutes les victimes directes et indirectes de cette violence.

# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »



3 fonds féministes

**Fonds pour les Femmes en Méditerranée** : Croatie, Chypre, Bosnie et Herzégovine, France, Grèce, Italie

**Calala Fondo de Mujeres (Calala)** : Espagne

**Ecumenical Women's Initiative (EWI)**, Croatie, Bosnie et Herzégovine, Kosovo

# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »



## CADRE DU PROJET

**Quel objectif** : Prévenir et lutter contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles

**Où** : Bosnie et Herzégovine, Croatie, Chypre, France, Grèce, Italie

**Spécificité** : Renforcer des petites et moyennes organisations sur 2 ans

**Montant total à octroyer** : 750 000 euros

**Montant maximal/organisation/2 ans** : 60 000 euros

# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »



## CRITERES D'ELIGIBILITE

Organisations à but non lucratif et enregistrées dans un des pays ciblé par l'appel.

Les organisations doivent être dirigées par des femmes.

Les activités déployées par ces organisations doivent montrer un engagement en faveur de l'égalité de genre/droits des femmes.

Les projets doivent être axés sur la prévention et/ou la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Les organisations doivent respecter les valeurs de l'UE :  
dignité humaine, liberté, démocratie, égalité, Etat de droit, droits humains.

# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »



## CRITERES PRIORITAIRES

- de rares financements ou aucun financement d'organismes bilatéraux, en particulier de l'UE ;
- petite taille, budgets annuels inférieurs à 50 000 euros ;
- Existent depuis moins de 5 ans ;
- Sont des organisations qui luttent localement
- Luttent contre les violences sexistes et sexuelles et d'autres formes de discrimination, telles que la race/l'ethnie, le statut migratoire, l'âge et/ou le handicap;
- Sont dirigées par des femmes marginalisées, (femmes handicapées; femmes rurales, femmes migrantes);
- Sont des organisations disposant de protocoles ou de mesures éthiques pour garantir le bien-être et la sécurité des femmes victimes de la violence ou professionnels impliqués.

# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »



## EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans **perspective intersectionnelle**.

Fourniture d'un **soutien direct aux femmes** et aux personnes LGTBIQ+ victimes de violences (procédures juridiques, le soutien psychologique, les refuges, soins collectifs, lignes d'assistance téléphonique, ect.)

**Coalitions et partenariats** entre organisations dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les VSS

**Plaidoyers** pour influencer les politiques et les décideurs, (révision/la mise à jour/l'adoption de politiques publiques, législation ...)



# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »

## EXEMPLES D'ACTIVITÉS

Recherche et analyses, outils visant à éclairer l'élaboration des politiques au niveau de l'UE et au niveau national, normes pour soutenir les politiques et les actions de l'UE en matière de prévention

Activités de sensibilisation et de communication/information visant notamment à créer des liens et à animer les communautés dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les VSS

La lutte contre les stéréotypes sexistes en tant que causes profondes des violences fondées sur le sexe, y compris par l'engagement des hommes et des garçons.

Programmes de formation prévoyant la protection des victimes/survivant.es, formations professionnelles, etc.

# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »



## DURÉE

Durée minimale : 20 mois

Durée maximale: 24 mois

Mise en œuvre entre le 15 juillet 2024 et le 14 juillet 2026

# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »



## SUBVENTIONS ALLOUEES

Maximum: 60 000 euros/ 2ans

Montant minimal demandé: 5000 euros

Budget minimal de l'organisation : 5000 euros

Co-financement : non demandé (financement jusqu'à 100% du budget du projet)

Versement de la subvention : 50 % du montant total sera versé après la signature du contrat.  
Les 50% restants seront versés après l'approbation du rapport intermédiaire.

Montant total de l'enveloppe à attribuer pour cet appel: 750 000 EUROS

# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »



## PROCESSUS DE SOUMISSION DES PROJETS

Langues : français ou anglais

Date limite : 2 mai 23h59

FAQ : vous pouvez poser vos questions durant toute la période d'ouverture de la candidature : [requestseechange@medwomensfund.org](mailto:requestseechange@medwomensfund.org)  
sujet de l'email « Question sur SEE CHANGE »

Remplir le formulaire de candidature : [www.medwomensfund.org](http://www.medwomensfund.org)



**A- INFORMATION SUR L'ORGANISATION:**

Nom de l'organisation:

Pays/région :

1- Votre organisation a-t-elle un statut légal dans votre pays ? (Cocher la case)

Oui.  Non (ce financement ne concerne que les organisations légalement enregistrées)

Date de création :

2- Quels sont les objectifs de votre organisation ? (300 caractères max)

3- Votre organisation est-elle une association de femmes ?

Entièrement  majoritairement  Non

Nom, âge et sexe des responsables (au moins trois) :

5- Comment s'effectue la prise de décision dans votre organisation (bureau, Conseil d'Administration, Assemblée Générale, etc.) ?

6- Précisez la place que les femmes occupent dans votre organisation par le :

- Nombre de femmes et d'hommes salarié.e.s (s'il y en a) et bénévoles :

- Nombre de femmes participant à la prise de décision :

7- Quel est le nombre d'employé.e.s dans votre organisation? :

8- Votre organisation est-elle :

Locale  Régionale  Nationale  Internationale

9- Avez-vous déjà obtenu des financements de la part de l'Union Européenne ?

Non  Oui (veuillez indiquer l'année) :



10- Avez-vous déjà obtenu une allocation du FFMED?

Non  Oui (veuillez indiquer l'année) :

11- Revenu total l'année dernière (2023) en EUR:

12- Quels sont vos principaux bailleurs (5 bailleurs max) durant les trois dernières années (public et/ou privé) :

13- Quelles catégories de population sont ciblées par votre travail?

Jeunes  Rurales  Migrantes  Non binaires, lesbiennes, transgenres  Autres

14- Votre organisation est-elle membre d'un ou de plusieurs réseaux ? Si oui, lesquels ?

15- Information sur la personne de contact

*Nom et prénom :*

*Position/rôle dans l'organisation :*

*E-mail et n° de tel :*

*Nom de la deuxième personne de contact :*

*Position/rôle dans organisation :*

*E-mail et n° de tel :*

*Site web/FB de l'organisation :*



## B- INFORMATION SUR LE PROJET:

1. **Titre du projet :**
2. **Veillez décrire votre projet:** contexte, objectifs, bénéficiaires, (ex: précisez si vous travaillez avec des femmes rurales, femmes migrantes, la communauté LGBTQI++, jeunes femmes, femmes racisées, ou femmes en situation de handicap ...) *et quel est le lien avec la lutte contre les violences basées sur le genre (1page maximum).*
3. **Comment comptez-vous évaluer les résultats de votre projet?** (30 lignes maximum)?
4. **Quels sont les risques et/ou défis susceptibles d'entraver le déroulement et les résultats du projet,** décrivez-les et indiquez comment vous comptez y faire face.
5. **Souhaitez-vous ajouter une information que vous jugez nécessaire pour le projet ?**
6. **Veillez expliquer les mesures, mécanismes et/ou protocoles éthiques que votre organisation met en œuvre lors d'activités ou d'interventions pour s'assurer que le bien-être des survivant.e.s est au centre des préoccupations, ainsi que pour garantir la sécurité des professionnel.le.s impliqué.e.s.**
7. **Si cela ne s'applique pas, veuillez ajouter "N/A".** (maximum 10 lignes)
8. **Veillez fournir les contacts de deux autres groupes de femmes de votre communauté ou de votre pays qui connaissent bien votre travail et que nous pourrions éventuellement contacter.** Si vous avez collaboré avec ces groupes, veuillez décrire brièvement comment ?
9. **Période du projet (début et fin):**

## C. SITUATION FINANCIERE (EN EUROS)

*VEUILLEZ REMPLIR SVP SOIGNEUSEMENT TOUTES LES LIGNES DES 2 TABLEAUX MEME SI VOUS AVEZ JOINT VOTRE BILAN FINANCIER ANNUELS ET LE BUDGET DU PROJET DANS DES DOCUMENTS SEPARES.*

### 1. Budget de l'organisation

Budget total de l'organisation :	
L'année précédente (2023)	
L'année en cours (2024)	
L'année à venir (2025)	
Coût global du projet	
Somme demandée au Fonds pour les Femmes en Méditerranée (30,000 euros maximum par an, pour deux ans )	





## 2. Budget du projet

Dépenses	Année1	Année2	Total	Description/commentaires
Salaires				
Professionnel.l.es externes				
Materiel				
Restauration/nourriture, transport, coût de voyage				
Bien-être (self-care)				
Coûts indirects : 7% du budget du projet (salaires, location local, tel...)				
Autres (précisez)				



## 2. Budget du projet

Dépenses	Année1	Année2	Total	Description/commentaires
Salaires	12000	12000		coordination
Professionnel.l.es externes	6000	6000		psychologue
Materiel				
Restauration/nourriture, transport, coût de voyage	2000	2000		Transport des participantes
Bien-être (self-care)				
Coûts indirects : 7% du budget du projet (salaires, location local, tel...)	1400	1400		Inutile de justifier
Autres (précisez)				

Sous total                    21400    21400

total                            42800

## **VÉRIFIEZ QUE LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT JOINTS À VOTRE DEMANDE:**

- L'agrément de l'organisation ou preuve d'enregistrement de l'organisation
- Une copie des statuts de l'organisation
- Le rapport financier de l'année 2023
- Toute information complémentaire que vous jugez utile : brochures, documents, articles de presse concernant votre association.
- Documents/protocoles utilisés dans votre organisation pour assurer le bien-être des femmes ayant survécu à la violence, ainsi que la sécurité des professionnel.les impliqué.e.s dans le processus, si disponibles.

# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »



## PROCESSUS DE SOUMISSION DES PROJETS



Remplissage questionnaire : français ou anglais

Le formulaire de demande : six pages max

Soumission : [requestseechange@medwomensfund.org](mailto:requestseechange@medwomensfund.org) avant le 2 mai 23h59

Les candidates seront informés avant le 10 juin 2024

autre webinar en anglais :

[l'anglais 22 Mars 2024](#) 12h-14h

[l'anglais 25 Mars 2024](#) 12h-14h

# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »

## PROCESSUS DE SELECTION



Comité composé d'au moins du FFMED (examen et sélection) et de personnes extérieures

Le comité de sélection évaluera et notera les propositions selon le barème suivant :

- **25 points** : expérience sur les GBV, approche du travail, fiabilité, son travail avec d'autres réseaux ou organisations
- **35 points** pour la qualité de la proposition, en tenant compte de critères tels que la clarté, la cohérence et la faisabilité, cohérence du budget
- **40 points** pour les critères de priorité décrits dans le présent appel.

Les résultats seront partagés avec les organisations participantes

Les organisations pourront demander des informations complémentaires sur l'évaluation de leurs propositions

# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »


## NOTE IMPORTANTE

Examen des propositions, sélection et mécanisme d'appel : 2 mai - 15 juin 2024


Signature des accords avec les bénéficiaires : 16 juin - 20 septembre 2024

Projets des bénéficiaires : 15 juillet 2024-15 juillet 2026`

Les logos du FMED et de l'UE devront être apposés lors de la communication sur les projets financés (sites, ...)



Le programme SEE CHANGE étant financé par l'Union européenne, vous devez garder à l'esprit que l'autorité chargée de l'octroi, l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), la Cour des comptes européenne (CCE), le Parquet européen (OEPP) et toute personne mandatée par eux peuvent également exercer leurs droits à l'égard des bénéficiaires de cette subvention (par exemple, contrôles, examens, visites sur place, audits, enquêtes).



Pour toute information ou questions : écrire à [requestseechange@medwomensfund.org](mailto:requestseechange@medwomensfund.org)

# APPEL A PROJET « SEE CHANGE »



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Ouverture de la séance des questions : lever la main, ou poser votre question dans la boîte de discussion